



Mostaganem, le 27/01/2022  
Office of the Rector

مستغانم في:  
رئاسة الجامعة

Procès-verbal de la réunion de la Cellule locale de suivi de l'année 2021/2022  
tenue le 27/01/2022

En l'an deux-mille vingt-deux et en date du vingt-sept janvier à 11H30 du matin, s'est tenue une réunion de la Cellule locale de suivi de l'année universitaire 2021/2022 à distance via Google meet, sous la Présidence de Monsieur le Recteur de l'Université, le Professeur Yagoubi Belabbas pour discuter l'ordre du jour suivant :

- 1) *Situation sanitaire au niveau de l'UMAB*
- 2) *Reprise graduelle des activités pédagogiques et des œuvres universitaires conformément à la correspondance numéro 121 émanant du Secrétaire général du MERS et datant du 27 janvier 2022.*

**Etaient présents**

**Mr. M. Selmi** : Le Secrétaire Général de l'Université.

**Dr. H. Yehla** : Vice-recteur chargé de la Formation supérieure du premier et deuxième cycle, la Formation continue et les Diplômes, et la Formation supérieure en graduation.

**Pr. N. Benderdouche** : Vice –recteur chargé de la Formation de la post graduation et de la recherche scientifique.

**Pr. H. Benoudnine** : Vice Recteur chargé des relations extérieures.

**Pr. S.M. Ghomari** : Vice-recteur chargé de la Prospection, de la Planification et de l'Orientation.

**Pr. M. Riad** : Doyen de la Faculté de médecine.

**Pr. N. Benchiekh** : vice-doyen de la faculté de médecine.

**M. A. Tekouk** : Directeur des Œuvres universitaires.

**Dr. M. A. Benamar** : Chargé de Missions auprès du Recteur.

**Pr. B. Benakrich** : Membre de la section syndicale UGTA enseignants.

**M. A. Khouidmi** : Président du SNAPES.

**Dr. A. Mehadji** : coordinateur des médecins à la DOU.

**M. G. Bouziane** : SG de la section syndicale UGTA.

**M. L. Bennebi** : Président de l'O.N.S.E.

**M. L. Bourabah.** : Président de la LNEA.

**M. Ammich** : Coordinateur UNEA.



Monsieur le recteur a souhaité la bienvenue à tous les membres de la cellule locale de suivie sanitaires des activités pédagogiques de l'année universitaire 2021/2022 et a, tout de suite, donné la parole à monsieur le secrétaire général de l'université afin qu'il fasse part à l'assistance des nouvelles statistiques du personnel atteint de la COVID 19 au niveau de l'établissement.

Selon les données fournies par les différentes facultés et institut, le nombre total des personnes atteintes par le COVID est de 286, enseignants, agents techniques de soutien (ATS) et étudiants confondus.

- La Faculté de médecine a enregistré à elle seule 223 cas confirmés (enseignants, ATS et étudiants).
- Pour ce qui est des résidences universitaires, 61 cas confirmés ont été enregistrés et le nombre est, selon le Directeur des œuvres universitaires, en perpétuelle progression.

Le Doyen de la Faculté de médecine a donné ensuite une description succincte de la situation sanitaire actuelle et a fait remarquer que :

- La variante omicron se propage à une vitesse inquiétante et ce, malgré le respect des gestes barrières.
- Le pic devrait être atteint à la mi-février.
- La durée de guérison pour ce qui est des personnes atteintes par omicron varie entre 5 et 10 jours, selon chaque cas.

Après avoir pris connaissance des chiffres et de la situation sanitaire actuelle, monsieur le recteur a donné la parole aux membres présents pour faire part de leur avis concernant la reprise progressive des activités pédagogiques. Ainsi, Au vue de la situation préoccupante liée à la recrudescence des contaminations, tous les avis ont convergé, entre autres, vers le maintien de la suspension des activités pédagogiques et des œuvres universitaires.

Toutefois et tenant compte de la correspondance du MERS sus-citée (A voir en annexe à ce PV), le Chef d'établissement ainsi que la majorité des membres présents ont préconisé la reprise desdites activités en respectant les consignes suivantes :

- Reprendre graduellement les activités pédagogiques.
- L'allègement des vagues en préconisant 3 vagues d'étudiants au lieu de deux.
- Les niveaux concernés par la reprise des cours cette semaine sont la 2<sup>ème</sup> année licence et la 1<sup>er</sup> année master.
- Ces cours ne concernent que les étudiants retardataires par rapport au programme.
- Organiser des réunions de CPC pour décider de l'organisation des examens à la lumière de la présente crise sanitaire.

- Les examens se dérouleront à partir du samedi 5 février 2022.
- Le strict respect des mesures barrières afin de limiter et de contrer la propagation du COVID.
- Le port de la bavette est strictement obligatoire dans l'enceinte universitaire.
- Organiser des sorties et des vérifications constantes pour s'assurer que les mesures sont respectées.
- Ces vérifications sont sanctionnées par un rapport.
- Etre disposé à prendre toutes les mesures nécessaires si urgence il y a.
- Etre en constante concertation avec le DOU.

**Après avoir discuté et émis toutes les recommandations, la séance fut levée à 12H40 le même jour.**



**Le Recteur de l'Université**

الأستاذ : يحيى بلعباس  
مدير جامعة مستغانم